

■ **AUTO-LUMIERE Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1027641-7, toute activité dans le domaine de l'électricité sur véhicules automobiles et les services y relatifs (FOSC du 06.12.2001, p. 9608/119309). Statuts modifiés le 3 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts de CHF 100. Graf Jean-François et Graf Martine sont maintenant chacun titulaire de 100 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 10'000). Communications aux associés: par n'importe quel moyen de transmission écrit ou imprimable. Selon déclaration du gérant du 3 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 9102 du 12.06.2009

(05075998 / CH-550.1.027.641-7)